

**Emmanuel LUDOT**  
Avocat

**Monsieur Emmanuel MACRON**  
**Président de la République**  
**Palais de l'Elysée**  
**55, rue du Faubourg-Saint-Honoré**  
**75008 PARIS**

**Lettre Recommandée AR n°1A 217 356**  
**4595 3**

**Reims, le 17 février 2026**

**N/Réf. : George SAND**  
**2026045 - EL/FLO**

Monsieur le Président de la République,

Je vous prie de bien vouloir excuser la forme recommandée de la présente, nécessaire à son bon acheminement.

J'ai l'honneur d'intervenir au nom et pour le compte de Madame Françoise GUILLOTEAU.

Celle-ci, ainsi que j'en justifie, est la descendante directe de Amantine Aurore Lucile DUPIN, née le 1<sup>er</sup> juillet 1804 et décédée le 8 juin 1876, laquelle, comme vous le savez, s'est fait appeler George SAND.

Un groupe, composé d'intellectuels et d'artistes de tous bords, se sont structurés afin de vous convaincre d'effectuer la panthéonisation de George SAND.

Madame Françoise GUILLOTEAU intervient en sa double qualité, d'une part comme faisant partie de la famille biologique et identitaire de George SAND et, d'autre part, pour faire respecter le combat politique de la fin de vie de George SAND qui hypothèque toute entrée au Panthéon pour les raisons qui vont être développées ci-après.

27, boulevard Foch 51100 REIMS  
**Pour toute correspondance – Boîte postale 142 - 51052 REIMS CEDEX**  
Tél : 03 26 77 19 60 – Fax : 03 26 77 19 61

e-mail : [contact@cabinetludot.com](mailto:contact@cabinetludot.com)  
Site internet : [www.maitre-emmanuel-ludot.fr](http://www.maitre-emmanuel-ludot.fr)



Association LEX FIDES

MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGREEE LE REGLEMENT DES HONORAIRES PAR CHEQUE EST ACCEPTE

Le dernier combat politique de George SAND, authentifié, a été le suivant :

*« Je hais le sang répandu et je ne veux plus de cette thèse -faisons le mal pour le bien - tuons pour créer - non, non ma vieillesse proteste contre la tolérance où ma jeunesse a flotté. Les évènements multiples qui viennent de s'accomplir doivent nous faire faire un grand pas en avant. Il faut nous débarrasser des théories de 93...Maudissez ceux qui creusent les charniers. La vie n'en sort pas.*

*C'est une erreur historique dont il faut nous dégager... Apprenons à être révolutionnaires, obstinés et patients, jamais terroristes. De longtemps nous ne serons écoutés - qu'importe - le poète doit vivre au-dessus de ses contemporains, au-delà de sa propre vie..*

*L'humanité n'entrera dans le progrès que quand elle méprisera le mensonge dans l'Homme, et respectera l'Homme en dépit du mensonge."*

Les thèses et théories de 1793 dont parle George SAND sont les deux décrets d'extermination des 1<sup>er</sup> août et 1<sup>er</sup> octobre 1793, votés par le comité de salut public et qui sont, comme une honte, toujours en haut de l'arsenal juridique français.

Ces décrets ont été cosignés par 12 signataires, dont Lazare CARNOT, lequel repose au Panthéon.

Celui-là même qui écrit : « Extermine-les *jusqu'au dernier, voilà ton devoir* », concernant les nombreux mouvements insurrectionnels, (dont 200 000 morts, pourtant favorables aux idées de la révolution, pour le grand ouest où des charniers sont réapparus au Mans en 2009).

George Sand exerce ici sa formidable intelligence et son esprit de discernement, lorsqu'elle écrit : "Respecter 1789. Maudire 1794" puis "Maudissez ceux qui creusent les charniers, la vie n'en sort pas".

George Sand ne peut en aucun cas cohabiter au Panthéon avec l'un des prescripteurs, de ce que l'association de recherche contre les crimes contre l'humanité et les génocides a qualifié de matrice de tous les génocides du 20<sup>e</sup> siècle dont celui des Arméniens et des Juifs.

En réalité, le groupe d'intellectuels parisiens cherche à réduire la formidable intelligence de George SAND à un combat féministe du XXI<sup>ème</sup> siècle.

Il s'agit d'une récupération qui heurte l'esprit, la mémoire de George SAND et l'éthique de son combat politique de fin de vie.

Puis-je vous rappeler que vous vous êtes courageusement opposé à la panthéonisation d'Arthur RIMBAUD, lequel, grâce à vous, repose au cimetière de Charleville-Mézières.

C'est la raison pour laquelle ma mandante, Madame Françoise GUILLOTEAU vous prie respectueusement, Monsieur le Président de la République, bien vouloir dire n'y avoir lieu à panthéoniser Madame Amantine Aurore Lucile DUPIN dit George SAND et lui permettre de reposer auprès des siens dans le cimetière familial de sa propriété à Nohant-Vic.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Emmanuel LUDOT

Pièces jointes :

1. Schéma synthétisant le lien entre Madame GUILLOTEAU et George SAND
2. Généalogie GUILLOTEAU
3. Généalogie Guilloteau lien avec la famille Dupin
4. Lettre à Alfred Gabrie le 21 octobre 1871
5. Acte de décès George SAND
6. Acte de naissance George SAND